

## PETR PAYS TOLOSAN

### Procès-verbal du Conseil Syndical n°10 du 5 avril 2022

18h30 – Salle des fêtes – MENVILLE

**Votants :**

**C3G** : Maryse AUGER, Stéphanie CALAS, Didier CUJIVES,

**CCCB** : Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Sabine GEIL-GOMEZ, Gérard GUERCI, Anne-Sophie PILON, Patrice SEMPERBONI, Pierre ARTIGUE, Guillaume DE ALMEIDA CHAVES, Charles DE LASSUS SAINT GENIES,

**CCF** : Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE, Patrick IGON, Pierre JEANJEAN

**CCHT** : Chantal AYGAT, Denis DULONG, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Sébastien NOEL, Yvan GONZALEZ, Patricia OGRODNIK

**CCVA** : Thierry ASTRUC, Sonia BLANCHARD ESSNER, Isabelle GAYRAUD, Jean-Michel JILIBERT, Cédric MAUREL, Robert SABATIER, Ludovic DARENGOSSE,

**Absents ayant donné pouvoir** : Véronique MILLET à Maryse AUGER, Claude MARIN à Joël CAMART

**Nombre de délégués : 47**

**Quorum : 24**

**Date de convocation : 29/03/2022**

**Membres présents : 31**

**Pouvoir : 2**

## PREAMBULE

Le président remercie madame le maire de Menville d'accueillir ce conseil syndical dans sa commune.

## ADMINISTRATION GENERALE

### 1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le président rappelle qu'il convient de nommer, à chaque début de séance du conseil syndical, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Le président demande à l'un des membres de l'assemblée de se proposer pour être secrétaire de séance.

**Monsieur Patrice SEMPERBONI est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.**

### 2. Approbation du compte rendu du conseil syndical n°9 du 22 mars 2022

Le président demande aux membres du conseil syndical s'il y a lieu d'intégrer des interventions ou corrections au compte rendu du conseil syndical du 22 mars 2022, tel que proposé, et de se prononcer sur son approbation.

**Adopté à l'unanimité**

## FINANCES

### 3. Vote du Budget Primitif

Conformément à la loi, le Débat d'Orientation Budgétaire s'est déroulé lors du Conseil Syndical précédent, sur la base du rapport d'Orientation Budgétaire.

Le budget primitif 2022 présenté est conforme aux orientations présentées dans le rapport, il est le plus sincère et précis possible, conformément à la nomenclature M14 du CGT, document budgétaire joint en annexe à la convocation.

Il propose pour 2022 de fixer la participation totale par habitant à un euro et quinze cents (1.15€).

Les données permettant le calcul de la participation de chaque EPCI seront prises sur BANATIC (BAse NATionale sur l'InterCommunalité de la Direction Générale des Collectivités Locales) actualisées en janvier 2022.

**Adopté à l'unanimité**

Le Président donne la parole à Patrice Lagorce qui expose que le Budget Primitif 2022 proposé est calculé au plus juste, avec la participation des EPCI membres d'un euro et quinze cents (1.15 €) par habitant.

**Il s'équilibre en dépenses et recettes, pour un montant total de 698 305,22 euros, soit :**

☒ **Section de fonctionnement : 688 305,22 euros**

☒ **Section d'investissement : 10 000,00 euros**

BUDGET PREVISIONNEL 2022					
DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
Ch. 011	Charges à caractère général	428 875,10 €	Ch. 20	Immobilisations incorporelles	1 200,00 €
Ch. 012	Charges de personnels et frais assimilés	207 180,00 €	Ch. 21	Immobilisation corporelles	8 800,00 €
Ch. 65	Autres charges de Gestion courante	24 900,00 €			
Ch. 022	Dépenses imprévues	20 433,21 €			
Ch. 023	Virement à la section d'investissement	757,91 €			
Ch. 066	Charges Financières	1 500,00 €			
Ch. 042	Dotations aux amortissements	4 659,00 €			
Total Dépenses de Fonctionnement :		<b>688 305,22 €</b>	Total Dépenses Investissement :		<b>10 000,00 €</b>
Ch. 74	Dotations, subventions et participations	633 128,30 €	Ch. 021	Virement de la section fonctionnement	757,91 €
R002	Résultat reporté	55 176,92 €	1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	4 583,09 €
			Ch. 040	Opération d'Ordre Amortissements	4 659,00 €
Total Recettes de Fonctionnement :		<b>688 305,22 €</b>	Total Recette Investissement :		<b>10 000,00 €</b>

Le Président demande au Conseil Syndical d'examiner et de se prononcer sur le Budget Primitif 2022.

**Adopté à l'unanimité**

#### **4. Délibérations : Demande d'aide financière auprès de l'Etat et de la Région pour l'action « Comptoir de Campagne »**

Marie Luce Fourcade présente l'étude Comptoir de campagne est présentée : est en lien avec le PAT, propose un service de modélisation économique et de structuration commerciale aux territoires pour identifier :

- les communes avec un potentiel d'implantation d'un commerce multi services
- la possibilité d'implanter un approvisionnement local
- les commerces qui peuvent être renforcés par ce dispositif

Le budget prévisionnel de ce projet est de 27 000 € TTC.

Le Conseil Syndical doit se prononcer sur :

- 1-la demande d'aides au taux le plus haut auprès de l'Etat et de la Région Occitanie, et l'inscrire dans la maquette du contrat régional,
- 2- l'autorisation du Président à signer tout acte et tout document relatif à la bonne exécution de ce dossier.

**Adopté à l'unanimité**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **5. Questions diverses**

#### **5.1. Feuille de route 2022 de la commission transition énergétique et écologique**

Anne Sophie Pilon expose que la commission transition énergétique et écologique souhaite travailler sur :

- Des réunions d'information sur les aides à la rénovation énergétique avec Rénov'Occitanie,
- Un planning prévisionnel de balades thermiques avec l'acquisition d'une caméra thermique,
- Des rencontres avec les autres commissions du PETR Pays Tolosan pour travailler sur des sujets complémentaires, tels que l'organisation de tables gourmandes et l'organisation d'un

ciné débat sur des thématiques larges (résilience alimentaire, tourisme durable, changement climatique, etc.).

Elle présente le bilan du dispositif Rénov'Occitanie pour l'année 2021 :

- 800 contacts sur le territoire PETR Tolosan
- 17 Audits énergétiques
- Permanences : Cadours 13 RDV – Grenade 46 RDV - Bouloc 20 RDV – Rouffiac 45 RDV – Bessières 49 RDV – Montastruc 21 RDV

Ainsi que le bilan CEP 2021 :

- 29 conventions
- 524 actions de rénovation proposées

Joël Camart informe qu'une visite d'un modèle de traitement des Eaux Usées : Presse à Vis et Silo de Stockage / Compostage à la Station d'Épuration de Rouffiac-Tolosan est prévue le samedi 21 mai 2022. Elle sera précédée d'une réunion d'information et d'échanges avec les techniciens et les élus: seront conviés les membres de la commission 3, les Vice-Présidents du PETR, les 73 maires des communes du Pays Tolosan et les présidents des EPCI. Il insiste sur la nécessité de s'inscrire pour anticiper l'accueil et le déroulement de cette matinée.

## 5.2. **Autres questions diverses**

Le Président demande s'il y a d'autres questions, aucun autre point n'est soulevé.

A l'issue de ce Conseil Syndical, le Président du PETR, Didier CUJIVES adresse à Marie Luce Fourcade Maire de Menville ses remerciements pour son accueil et la qualité des agapes préparées à l'attention de chacun des membres présents

**L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h00.**

Le Président,

A handwritten signature in black ink that reads "Didier Cujives". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

**Didier CUJIVES**